

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL / BREVET DES MÉTIERS D'ART SESSION 2018

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Durée : 2h – Coefficient : 2,5

Le candidat traite obligatoirement les trois parties : géographie, enseignement moral et civique, histoire.

Pour les première et troisième parties, le candidat a le choix entre deux sujets.

	Pages
Première partie Histoire (sujets d'étude) 9 points	2/11 à 4/11
<u>ANNEXE 1 À RENDRE AVEC LA COPIE</u>	3/11
OU	
<u>ANNEXE 2 À RENDRE AVEC LA COPIE</u>	4/11
Deuxième partie Enseignement Moral et Civique 4 points	5/11 à 6/11
Troisième partie Géographie (situations) 7 points	7/11 à 11/11

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage du dictionnaire et des calculatrices n'est pas autorisé.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 1809-FHG HGEC	1/11

Première partie : Histoire
(Sujets d'étude)

Sujet 1 : Les États-Unis et le monde (1917-1989)

- *Repérer dans le temps et dans l'espace (3 points)*
 - 1) En **annexe 1**, page 3, reliez les périodes à la politique internationale menée par les États-Unis entre 1917 et 1989.

- *Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme (6 points)*
 - 2) Remplacez les éléments en rapport avec le modèle politique et économique des États-Unis ou de l'U.R.S.S depuis 1945 dans le tableau. (**annexe 1**)

 - 3) Quelle relation les États-Unis entretiennent-ils avec l'Union soviétique entre 1945 et 1989 ? Justifiez votre réponse à l'aide d'exemples précis.

OU

Sujet 2 : Le monde depuis le tournant des années 1990

- *Repérer dans le temps et dans l'espace (3 points)*
 - 1) Placez, à l'aide des figurés proposés, les trois périodes et les trois événements suivants sur la frise chronologique en **annexe 2**, page 4 :

Périodes :	- les dernières années du monde bipolaire - la domination de l'hyperpuissance américaine - la contestation de la suprématie américaine et l'émergence d'un monde multipolaire
Évènements :	- éclatement et disparition de l'URSS - le génocide au Rwanda - intervention des Etats-Unis en Irak (2 ^{ème} guerre d'Irak)

- *Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme (6 points)*
 - 2) Pourquoi le Conseil de sécurité des Nations Unies a-t-il mis en place le 8 novembre 1994 un Tribunal Pénal International pour le Rwanda ?

 - 3) Pourquoi les attentats du 11 septembre 2001 ont-ils créé des bouleversements dans le monde ?

ANNEXE 1 (à compléter)

À RENDRE AVEC LA COPIE

Sujet 1 : Les États-Unis et le monde (1917-1989)

1) Reliez ces périodes à la politique internationale menée par les États-Unis entre 1917 et 1989.

- | | | | |
|-----------|---|---|-------------------|
| 1917-1920 | • | • | Isolationnisme |
| 1920-1941 | • | | |
| 1941-1989 | • | • | Interventionnisme |

2) Replacez les éléments en rapport avec le modèle politique et économique des États-Unis ou de l'U.R.S.S depuis 1945 dans le tableau ci-dessous :

Démocratie libérale – parti unique – pluralisme politique- communisme – capitalisme – libre échange

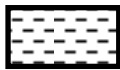
États-Unis	U.R.S.S.

ANNEXE 2 (à compléter)
À RENDRE AVEC LA COPIE

Sujet 2 : Le monde depuis le tournant des années 1990

1) Placez, à l'aide des figurés proposés, les trois périodes et les trois événements sur la frise chronologique :

Évènements : éclatement et disparition de l'URSS / le génocide au Rwanda / intervention des Etats-Unis en Irak (2ème guerre d'Irak)



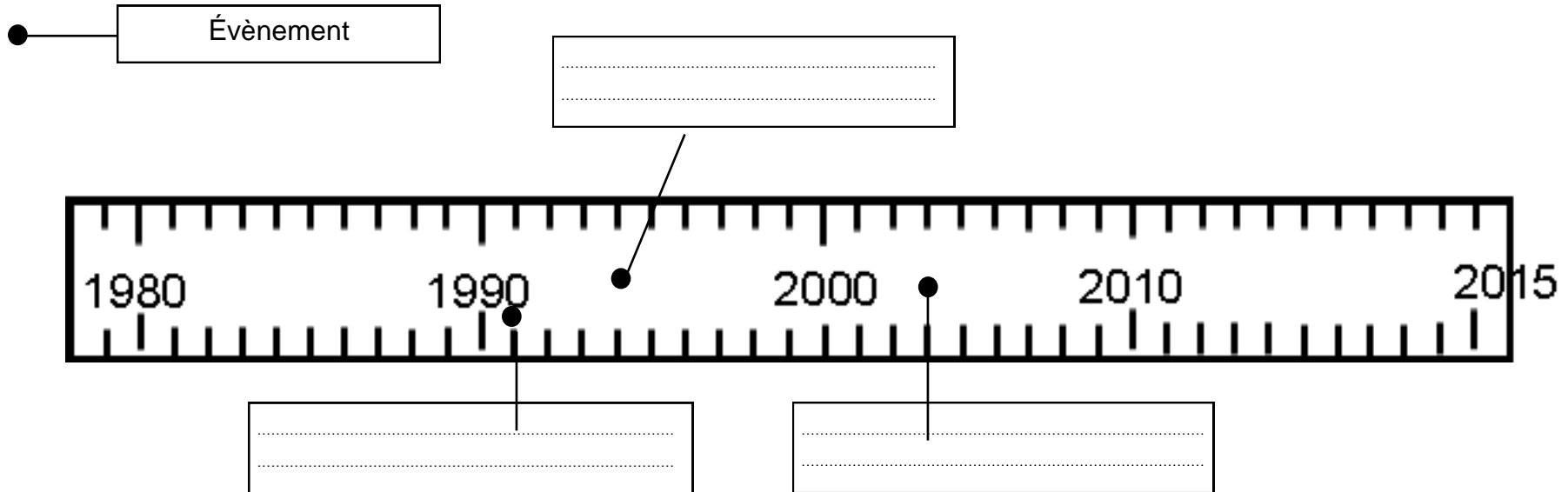
Les dernières années du monde bipolaire



La domination de l'hyperpuissance américaine



La contestation de la suprématie américaine et l'émergence d'un monde multipolaire



Deuxième partie : Enseignement moral et civique

Compétences mises en œuvre

- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu
- Mobiliser les connaissances exigibles
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique

Sujet : Les algues vertes en Bretagne, un défi environnemental et sanitaire

DOCUMENT 1 : Fermeture de plages en Bretagne en juin 2017.

Algues vertes. À Plérin, la vasière du port du Légué également interdite

Mardi, le maire d'Hillion a interdit l'accès à quatre plages de la commune. Ce jeudi, c'est autour du maire de Plérin d'interdire l'accès aux vasières à l'entrée du port du Légué en raison des risques liés à la présence d'algues vertes en état de décomposition.

5 Les élus prennent leurs précautions. Après la publication de l'inventaire des vasières dangereuses en raison de la présence d'algues vertes, dans les Côtes-d'Armor, le maire de Plérin vient de signer un arrêté interdisant l'accès aux vasières du port du Légué.

Le Légué fait partie des zones à risques

10 « Ce secteur fait partie de l'inventaire départemental des 78 zones, identifiées par la préfecture, comme dangereuses lors des échouages d'algues vertes. Ces dernières semaines, l'estuaire du Gouët, comme d'autres endroits du littoral, a été particulièrement touché. De nombreux habitants appellent la mairie pour se plaindre des odeurs particulièrement fortes en période de chaleur », indique Ronan Kerdraon dans un communiqué.

15 « **Le principe de précaution doit prévaloir** »

En début de semaine, la mairie de Plérin a alerté le préfet pour demander que des mesures de la qualité de l'air soient réalisées au plus vite. Ce que demandent des associations environnementales depuis longtemps. « La préfecture nous a indiqué que l'Agence régionale de santé allait intervenir » indique Ronan Kerdraon. « En attendant les résultats des prélèvements, le principe de précaution doit prévaloir. »

20 Depuis ce jeudi 29 juin, l'accès aux vasières du Légué, du phare de la rue du Phare jusqu'à l'écluse, est interdit. Et ce, jusqu'à nouvel ordre. Sur l'ensemble du site, des panneaux d'information ont été mis en place. Un courrier a également été remis dans la journée à chacun des riverains plérinais du Légué.

25 L'arrêté a aussi été diffusé à l'ensemble des partenaires du port, (département, agglomération, CCI¹...) pour qu'il soit porté connaissance des différents usagers, professionnels comme plaisanciers. [...]

¹ CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

Source : Thibaud Grasland, « Algues vertes. À Plérin, la vasière du port du Légué également interdite », Ouest-France, 29 juin 2017.

Disponible en ligne : <http://www.ouest-france.fr/bretagne/plerin22190>, consulté le 31 août 2017.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 1809-FHG HGEC	5/11

DOCUMENT 2 : Campagne de sensibilisation sur la prolifération des algues vertes, 2011



*Source : Site Internet de l'association France Nature Environnement.
[en ligne : <http://www.fne.asso.fr>, consulté le 31/08/2017.]*

QUESTIONS :

- 1) Pourquoi les maires d'Hillion et de Plérin ferment-ils des plages et des vasières par arrêté municipal ? **(document 1)**
- 2) Quel est le point de vue défendu par France Nature Environnement ? Vous vous appuyez sur une analyse de l'affiche pour répondre. **(document 2)**
- 3) Pour accompagner l'arrêté municipal d'interdiction des plages, la mairie d'Hillion vous demande de rédiger un courrier explicatif d'une dizaine de lignes à destination de la population et des acteurs économiques concernés.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 1809-FHG HGEC	6/11

Troisième partie : Géographie (Situations)

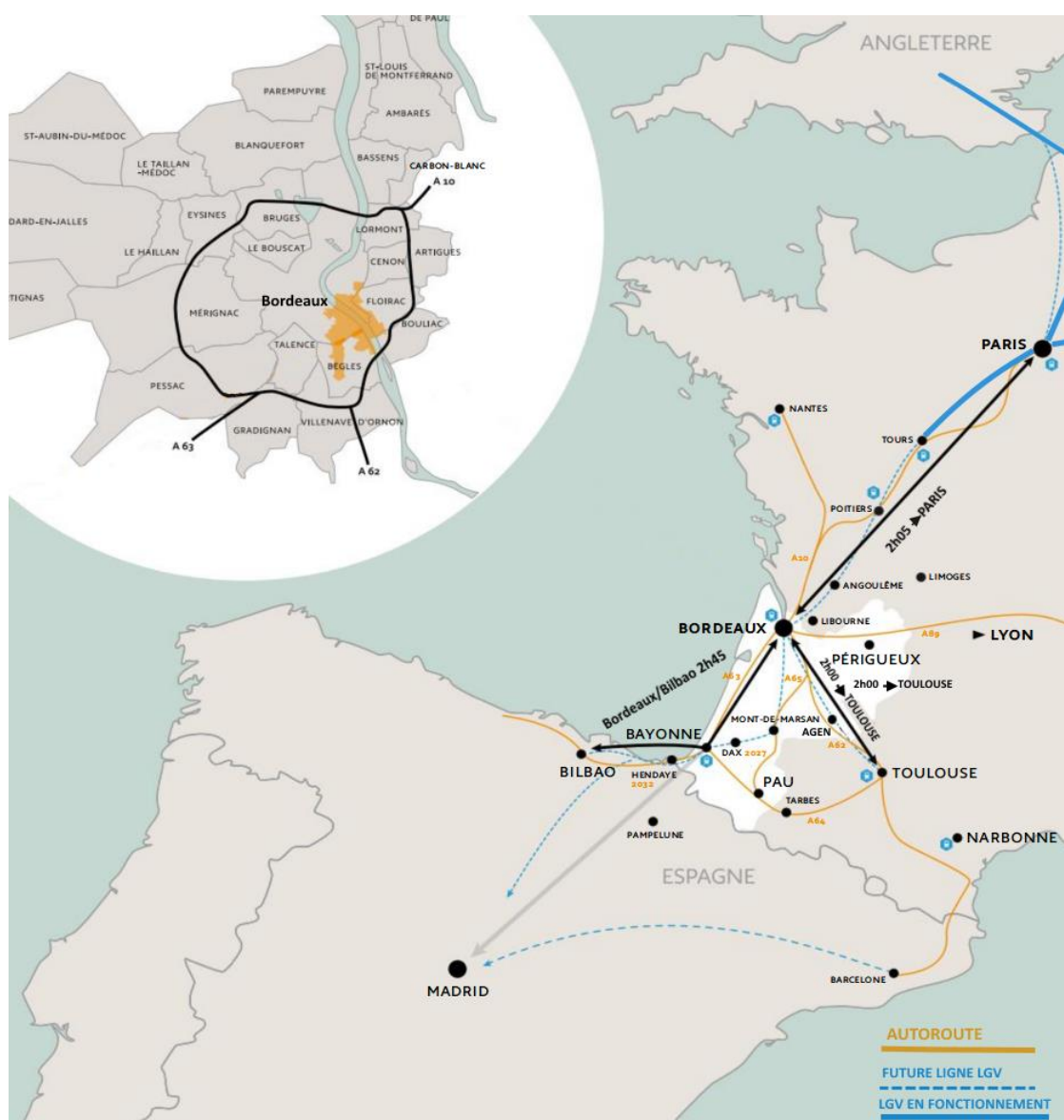
Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants

Compétences mises en œuvre

- Repérer la situation étudiée dans l'espace
- Mettre en œuvre les démarches et connaissances du programme de géographie
- Exploiter des documents pour analyser une situation géographique

Sujet 1 : L'espace productif d'une métropole

DOCUMENT 1 : Le projet Bordeaux-Euratlantique



Source : plaquette 2014 de présentation du projet Bordeaux-Euratlantique,
Disponible sur le site : www.issuu.com/bordeaux-euratlantique.fr site consulté le 01 octobre 2017.

DOCUMENT 2 : Bordeaux parie très gros sur l'OIM (Opération d'Intérêt Métropolitain) Euratlantique

La ville mise sur son nouveau quartier d'affaires autour de la gare Saint-Jean. Un chantier de 100 millions d'euros.

5 En sortant de la gare Saint-Jean, le voyageur familial de Bordeaux n'est pas dépaysé. Il débarque pourtant au cœur d'Euratlantique, l'une des plus grandes opérations immobilières menées en France. Objectif, faire profiter la ville du dynamisme apporté par la LGV¹. Lancé en 2009, avec un budget public d'investissement d'environ 800 millions d'euros, le projet doit faire sortir de terre 500.000 mètres carrés de bureaux et 18.000 logements. Ce dernier enjeu est majeur à Bordeaux. La frénésie de construction n'endigue pas la hausse des prix, qui inquiète. À Euratlantique, l'opération est pilotée par l'État à travers une opération d'intérêt national, comme ce fut le cas à Lille ou Marseille. Mais le projet s'étend bien au-delà du quartier de la gare, puisqu'il recouvre 730 hectares des communes de Bordeaux, Floirac et Bègles. Situé en bordure de la zone inscrite au Patrimoine de l'humanité par l'Unesco, le projet doit préserver l'atmosphère industrielle et typique. Notamment les petites maisons du quartier Belcier. Ce fut le principal défi relevé par le chantier de la gare, qui a coûté 100 millions d'euros.

Gigantesque verrière

20 La gare elle-même va accueillir 18 millions de passagers, contre 11 millions l'an dernier, sur une emprise à peu près équivalente. Pendant le chantier, la gigantesque verrière a été déposée et repeinte sans interrompre le trafic. Des voies ont été libérées sur lesquelles on a pu bâtir une deuxième entrée spacieuse côté Belcier. Et un bâtiment parking sur plusieurs étages a été édifié.

25 Au-delà, notamment sur les bords de la Garonne, les premiers bâtiments ont été construits « avec un total de 75.000 mètres carrés de bureaux livrés en 2018 », indique-t-on chez Euratlantique. Seront-ils remplis ? Le pari est loin d'être rempli. « L'Unesco fait venir des touristes et des retraités. L'enjeu pour Bordeaux est désormais celui des emplois métropolitains high-tech », résume André Delpont, qui fut chargé des relations entreprises à Bordeaux-Euratlantique et coauteur de « Bordeaux, business et grande vitesse ». À Bègles, une « Cité numérique », construite dans l'ancien centre de tri postal, doit être livrée à l'automne pour héberger les start-up. Mais cela ne suffira pas à assurer les 30.000 nouveaux emplois promis à l'horizon 2030. Euratlantique s'engage pour l'instant sur 4.000 nouveaux emplois en 2019. Quant aux grandes entreprises, on les attend. CDiscount, qui emploie quelque 1.000 personnes à Bordeaux, a préféré construire son siège au nord de la ville aux Bassins à flot. Aujourd'hui, seules des relocalisations sont actées : la Caisse d'Épargne d'Aquitaine, avec ses 400 employés, et le cabinet d'audit Mazars.

Source : Article paru dans le journal Les Échos, Frank Niedercorn, du 30 juin 2017.

LGV¹ : ligne à grande vitesse

QUESTIONS :

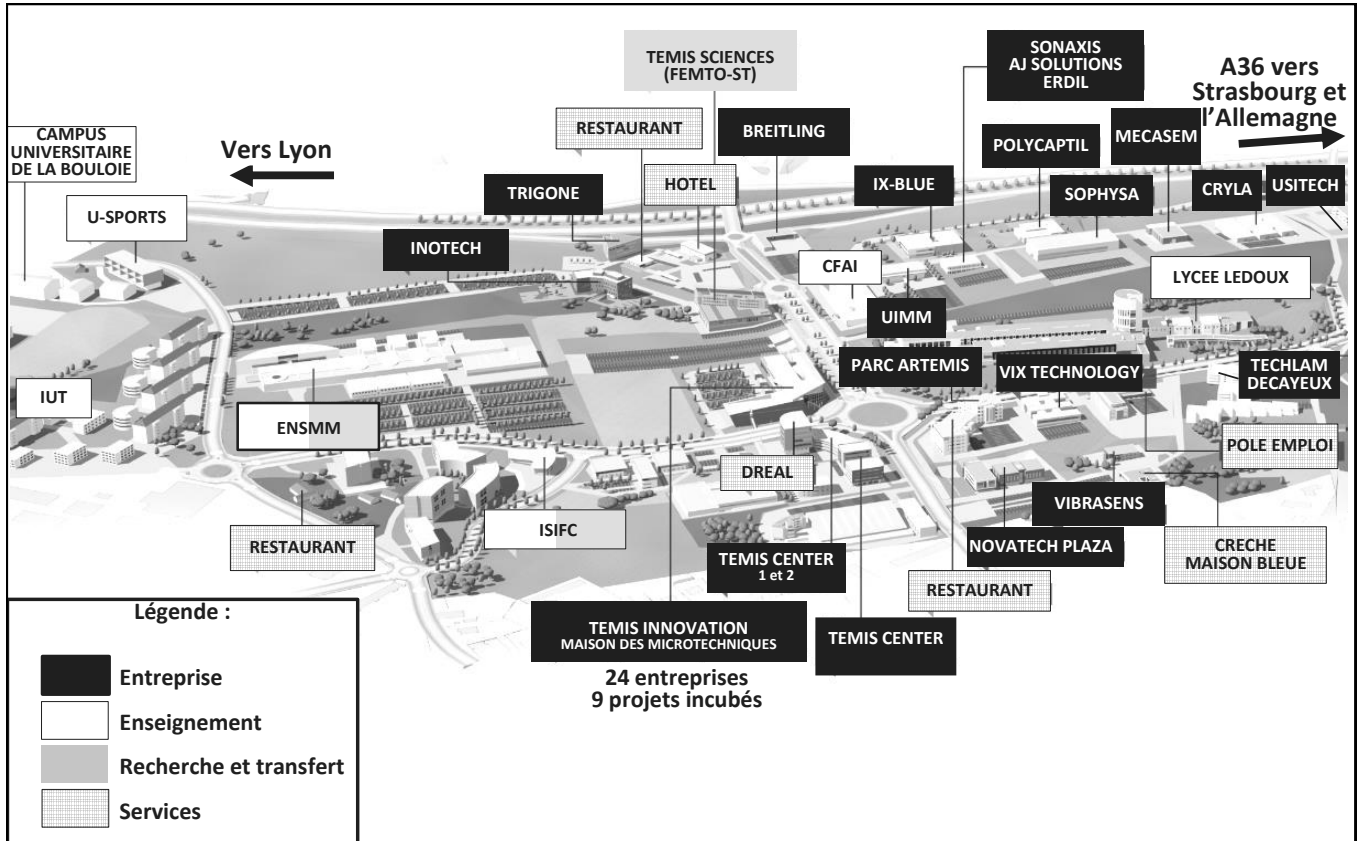
- 1) Montrez que le projet Bordeaux-Euratlantique renforce l'intégration de la métropole bordelaise à l'échelle locale, nationale et européenne. **(documents 1 et 2)**
- 2) Expliquez la phrase soulignée dans le texte. **(document 2).**
- 3) Montrez que les Opérations d'Intérêt Métropolitain du type Bordeaux-Euratlantique peuvent permettre à un territoire de rester compétitif.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 1809-FHG HGEC	8/11

OU

Sujet 2 : Un espace productif local

DOCUMENT 1 a : Plan du technopôle TEMIS MICROTECHNIQUE à Besançon



Source : Site du technopôle TEMIS Besançon, www.temis.org

DOCUMENT 1 b



Source : site d'information RTL

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 1809-FHG HGEC	9/11

DOCUMENT 2 : Baliser le parcours de l'industrie du futur

[...] L'agglomération franc-comtoise a surmonté les crises du passé qui ont miné son économie (Lip, Kelton-Timex dans l'horlogerie, Weil, Rhodiaceta dans le textile), pour reconstruire un tissu industriel performant dans une sorte de laboratoire grandeur nature de l'industrie 4.0¹. Le Grand Besançon affiche un taux de chômage de 9 %, bien en deçà de la moyenne nationale, et compte « plus de 10.000 entreprises, ETI, PME et start-up », se félicite Jean-Louis Fousseret, maire (PS) et président de la communauté d'agglomération. « Nous sommes toujours une terre d'innovation technologique et industrielle », s'enorgueillit l'élu, pour qui l'industrie locale a su capitaliser sur ses savoir-faire ancestraux (micro-mécanique et micro-technologie) et ses capacités (adaptabilité, circuits courts...) pour se réinventer. « Aujourd'hui, il s'agit d'aider les entreprises à réussir les paris du numérique et de la montée en compétences », note l'élu. [...]

L'Université de Franche-Comté (UFC) « joue également un rôle essentiel dans cette stratégie pour initier et accompagner le passage à l'industrie 4.0¹ en favorisant la création de start-up et les transferts de technologies vers l'industrie, notamment avec l'institut «Femto ST», souligne Jacques Bahi, président de l'UFC. « C'est le plus grand laboratoire de sciences de l'ingénieur en France, centré sur la maîtrise des micros et nanotechnologies et le développement de nouveaux composants et systèmes », se félicite Jacques Bahi, qui note que « 93 start-up ont été créées par des enseignants-chercheurs ou des étudiants de l'UFC, depuis l'an 2000 ». Surtout, l'université est au cœur de ce qui fait la spécificité industrielle de Besançon, à savoir les liens créés entre les microtechniques et le biomédical dans une logique de complémentarité propre à l'industrie 4.0¹.

Temis

« L'agglomération a pour cela fortement investi dans son pôle d'enseignement supérieur et dans les infrastructures adéquates », revendique Jean-Louis Fousseret, qui donne en exemple les deux technopoles Temis (microtechniques et biotechnologies), qui regroupent campus universitaire, entreprises, centres de recherche et laboratoires pour encourager la fertilisation croisée du territoire industriel. « A l'origine, en 2001, Temis était centré sur les microtechniques, constate Jean-Louis Fousseret. Il a permis la création de 250 entreprises et de plus de 3.000 emplois. Aujourd'hui, nous sommes en train de reproduire ce modèle dans le biomédical pour faire de Besançon une des capitales européennes du secteur. » Une dimension internationale fondatrice de l'industrie du futur, qui s'exprime dans les communautés transfrontalières de la recherche appliquée existant entre la Franche-Comté et la Suisse, et dans le projet de développement d'un triangle des microtechniques qui mobiliserait le FemtoST de Besançon, l'Ecole polytechnique de Lausanne et le Karlsruhe Institute of Technology allemand.

¹ Industrie 4.0 : Concept d'industrie du futur basé sur une organisation des usines dites « intelligentes » incluant les objets connectés et des systèmes de réseaux virtuels.

Source : Article de Philippe Flamand publié dans le journal Les Échos du 15 mars 2017.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 1809-FHG HGEC	10/11

QUESTIONS :

- 1) Quel est l'intérêt à l'échelle nationale et à l'échelle européenne d'implanter ce technopôle à Besançon ? **(documents 1a et 1b)**
- 2) Comment la ville de Besançon a-t-elle reconstruit un tissu industriel ? **(document 2)**
- 3) À l'aide de l'exemple de Besançon Temis, expliquez ce qu'est un technopôle. **(documents 1a, 1b et 2)**
- 4) Montrez à l'aide des documents et de vos connaissances comment les territoires de l'innovation (technopôles, pôles de compétitivité, clusters, systèmes productifs locaux) transforment l'espace productif français.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 1809-FHG HGEC	11/11